

<http://pierre-alainmillet.fr/relever-le-defi-du-financement-de>



Conseil de la métropole du 25 janvier 2021

# relever le défi du financement de la rénovation énergétique des patrimoines publics

- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -



Date de mise en ligne : mardi 26 janvier 2021

---

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**Monsieur le président, chers collègues**

**cette délibération fera j'en suis sûr consensus, il est urgent d'engager ces chantiers pour traiter des bâtiments métropolitains qui sont des passoires thermiques et donc aussi des charges importantes dans nos budgets, mais c'est l'occasion justement de souligner l'ampleur de la tâche ! Nous traitons ici à la marge l'hôtel de métropole qui a lui seul demanderait sans doute 2 fois le montant de cette délibération, et nous traitons deux collègues parmi les 19 étudiés.**

Dans le cadre du décret tertiaire fixant les objectifs de réduction des consommations citées dans ce rapport, nous devons déclarer en septembre prochain l'état de l'ensemble de notre patrimoine relevant de ce décret, bâtiment donc de plus de 1000m<sup>2</sup>, il doit en exister largement plus de 100. Nous devons aussi fixer l'année de référence servant à mesurer la réduction, et définir nos priorités et l'ampleur des investissements nécessaires. A l'évidence, s'il y a beaucoup de financements potentiels, personne ne sait à quelle hauteur nous pouvons espérer être aidés sur une des politiques majeures d'investissement sur notre patrimoine. Je pense notamment qu'une évaluation des besoins d'investissements totaux est nécessaire.

Nous pensons que ce sujet mériterait d'être traité avec l'ensemble des communes de la métropole, qui sont toutes dans le même besoin, et faire front pour obtenir des engagements concrets de l'état.

*Post-scriptum :*

*compte tenu que le conseil s'est prolongé le mardi 26 et que j'étais en cours avec mes étudiants, je n'ai pu lire cette délibération qui a été portée par Mme Burricand pour le groupe*